



Réalisation d'une carte piézométrique du val d'Orléans en période de hautes eaux et basses eaux (Marché n°2016BP10)

**COMPTE RENDU DE RÉUNION N°2
RÉUNION D'ÉTAPE**

Date de réunion	07/11/2016
Lieu de réunion	Établissement Public Loire - ORLÉANS
Participants / Diffusion	Voir liste ci-dessous

Présents :

NOM	Organisme de rattachement	Contact
BIOT Carine	SAGE Val Dhuy Loiret / EPL	carine.biot@eptb-loire.fr
CHANTEREAU Michel	Réserve Naturelle Saint-Mesmin / LNE	michel.chantereau@espaces-naturels.fr
HENNEQUIN Jean-Claude	Vice Président de la CLE	jc.hennequin@orange.fr
HOAREAU Johan	Bureau d'études GÉauPole	j.hoareau@geaupole.com
MARPEAUX Jocelyne	Commune de Férolles	jocelyne.marpeaux@orange.fr
MIRENCE Anne-Lise	DDT 45 / SEEF	anne-lise.mirence@gouv.fr
PARÉ Franck	Ville d'Orléans	franck.pare@orleans-agglo.fr
RICHON Valentin	Bureau d'études GÉauPole	v.richon@geaupole.com
SALLES Romain	Chambre d'agriculture 45	romain.salles@loiret.chambagri.fr
SALQUEBRE Damien	BRGM Centre	d.salquebre@brgm.fr
THAUVIN Stéphane	ASRL	contact@asrl.fr
VERLEY Frédéric	DREAL CVL	frederic.verley@developpement-durable.gouv.fr

Excusés :

NOM	Organisme de rattachement	Contact
BILLAULT Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne	pascal.billault@eau-loire-bretagne.fr
COLOMBEY Marine	ONEMA 45	sd45@onema.fr
D'ILLIERS Fabienne	Présidente de la CLE	fabienne.dilliers@olivet.fr
DE SAINT ALBIN Géraud	Région Centre Val de Loire	geraud.de-saint-albin@regioncentre.fr
DUFFET Lætitia	Commune d'OLIVET	laetitia.duffet@olivet.fr
GILLARD Romain	Bureau d'études GÉauPole	r.gillard@geaupole.com
GOUBET Jean-Luc	Agence de l'Eau Loire Bretagne	jean-luc.goubet@eau-loire-bretagne.fr

Sauf contestation formulée par écrit (mail / courrier) au plus tard dans les dix jours calendaires suivant la diffusion du compte-rendu, les indications sont considérées comme confirmées et acceptées par les parties.



GESTION DES INDICES

Indice	COMMENTAIRES	DATE
0	Diffusion initiale	16/11/16





I. GÉNÉRALITÉS	Actions
<p>Objet de la réunion Faire un point d'étape sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'avancée de GÉauPole sur la reconnaissance des ouvrages (étape 1) ;• le contexte météorologique (si nécessaire) ;• le contexte piézométrique (étiage, remontée) (si nécessaire) ; <p>afin de prendre une décision sur la suite à donner (lancement de la campagne de mesure basses eaux ou décalage à septembre/octobre 2017).</p> <p>1) Déroulement général de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none">• Introduction par M. Hennequin (Vice Président de la CLE) ;• Présentation par M. Hoareau (Bureau d'études GÉauPole) :<ul style="list-style-type: none">◦ rappels du contexte de l'étude et de la méthodologie proposée,◦ présentation des prestations réalisées depuis la réunion de démarrage,◦ présentation des prestations à venir ;• Échanges entre les différents participants au cours de la présentation (questions et commentaires) ;• Discussion et planification de la prochaine réunion du COPIL. <p>2) Rappel du contexte et de la méthodologie proposée</p> <p>La méthodologie de réalisation de cette étude repose sur trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Inventaire des ouvrages disponibles (à partir de recherches bibliographiques et de reconnaissances de terrain)<ul style="list-style-type: none">◦ ouvrages référencés dans les bases de données publiques et les bases de données à accès limité ;◦ objectif : identifier 700 ouvrages utilisables (pour 600 mesures au minimum), dans les calcaires <u>et</u> les alluvions lorsque les deux aquifères sont distincts (en présence de marnes) ;◦ <u>reconnaissance visuelle de chaque ouvrage</u> (accessibilité, état, utilisation pour l'étude, définition du repère, etc.) ;◦ validation de la liste d'ouvrages par le COPIL ;◦ mesures topographiques au droit de chaque ouvrage.2. Campagnes de terrain<ul style="list-style-type: none">◦ <u>Mesures piézométriques uniquement</u>, en période de<ul style="list-style-type: none">▪ Basses eaux (septembre / octobre) ;▪ Hautes eaux (mars / avril).3. Réalisation des cartes piézométriques<ul style="list-style-type: none">◦ après chaque campagne : rapport de campagne et carte piézométrique ;◦ à l'issue des deux campagnes : rapport d'étude, liste des ouvrages en version finale, analyse de l'évolution piézométrique entre Hautes Eaux et Basses Eaux.	





3) Prestations réalisées depuis la réunion de démarrage

1. Constitution de la base de données d'ouvrages

- 4371 ouvrages intégrés à partir des listes de la BSS, de la DDT, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, des listes de forages domestiques, des ouvrages relevés par Polytech Orléans en 2008 et des ouvrages dont l'existence nous est indiquée par des membres de la CLE ;
- Les ouvrages intégrés dans la première version de la base de données ont fait l'objet d'un tri pour supprimer les doublons (entre la BSS et la liste de la DDT). Les autres listes étant arrivées en décalé dans le temps (AELB, listes des forages domestiques, Polytech, CLE, etc.), les doublons ont été conservés.
- Cette base de données est fonctionnelle depuis le 15 septembre 2016. Elle permet de préparer les reconnaissances de terrain et de gérer les retours d'informations de terrain.

2. Préparation des reconnaissances de terrain

- 13 septembre 2016 : réception de l'arrêté préfectoral nous permettant de pénétrer sur les parcelles privées pour la réalisation de la mission. Délai réglementaire de 10 jours d'affichage en mairie avant de commencer les reconnaissances ;
- 16 septembre 2016 : début des reconnaissances sur les communes de SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN, SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN et MAREAU-AUX-PRÈS après accord des mairies concernées ;
- à partir du 26 septembre 2016 : début des reconnaissances sur les autres communes concernées, à l'expiration du délai d'affichage de 10 jours en mairie.

3. Reconnaisances de terrain

- Objectifs (pour un ouvrage) :
 - vérifier que l'ouvrage est utilisable (accessible, non bouché etc.),
 - remplir une fiche de visite permettant de retrouver cet ouvrage,
 - laisser un courrier aux propriétaires absents pour les informer de la mission et leur demander de nous rappeler.
- Prestations réalisées au 4 novembre 2016 :
 - Près de 1 000 ouvrages visités, parmi lesquels :
 - 450 ouvrages reconnus validés et utilisables
 - 318 ouvrages considérés inutilisables (détruits, bouchés, introuvables, etc.)
 - 470 ouvrages potentiels sur les zones reconnues (propriétaires absents, refus d'accès, densité suffisante).
- Difficultés rencontrées :
 - Absence des propriétaires (environ 250 ouvrages concernés),
 - Nombreux ouvrages détruits/introuvables (318 inutilisables),
 - Position parfois imprécise sur les bases de données,
 - Méfiance des propriétaires (taxes, réglementations) ou reproche





- de ne pas avoir prévenu de notre passage (agriculteurs),
- Quelques refus d'accès (10 ouvrages concernés environ)
- Densité faible sur certaines mailles

4. Mise à jour de la base de données

- Objectifs :
 - Gérer le retour des observations de terrain ;
 - Préparer efficacement les étapes suivantes (campagne de mesure, mesures topographiques, etc.).
- Prestations réalisées au 4 novembre 2016 :
 - Classification des ouvrages identifiés sur le terrain :
 - ouvrages avec un identifiant BSS,
 - ouvrages sans identifiant BSS ;
 - Travail important de recollement entre la BSS et les différents ouvrages validés ;
 - Création d'une base de données d'ouvrages reconnus (450 ouvrages avec ou sans identifiant BSS).

4) Prestations à venir

1. Étape 1 - Identification des ouvrages

- Fin de la campagne de reconnaissance des ouvrages prévue pour début décembre 2016 ;
- Ajustement des ouvrages au droit de chaque maille (optimisation de la base de données) ;
- Transmission de la liste au COPIL pour validation vers mi-décembre 2016.

2. Réunion de présentation de la liste au COPIL

- À prévoir début 2017.

3. Campagne de mesure

- L'objectif de 700 ouvrages n'étant pas atteint à la date de la réunion d'étape, la réalisation de la campagne de mesures basses-eaux est reportée à septembre 2017.





II. COMMENTAIRES ET QUESTIONS	Actions
<p>1) À propos de l'Étape 1 – Inventaire des ouvrages disponibles</p> <p>1.1. Ouvrages à considérer</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Intégrer les ouvrages utilisés pour les pompes à chaleur</u> : ces ouvrages étaient initialement considérés comme inutilisables pour l'étude du fait de l'exploitation de la nappe (pompage ou rejet). Compte-tenu de la faiblesse des débits d'exploitation de ce type d'ouvrages, ceux-ci peuvent être intégrés dans l'étude (si ces derniers sont accessibles). • <u>Échelles limnimétriques suivies par la DREAL</u> : contacter M. Gilloux (DREAL) pour obtenir plus d'informations sur ces éléments (données mesurées, fréquence des relevés, etc.). • <u>Intégrer plus d'ouvrages autour du Loiret</u> : l'Association Syndicale des Riverains du Loiret (ASRL) va faire passer une demande auprès de ses adhérents pour que ceux-ci se fasse remonter des informations à propos d'éventuels ouvrages existants ou d'éléments mesurables (quais, échelles limnimétriques, etc.) autour de ce cours d'eau à partir des éléments transmis par GÉauPole en septembre 2016. • <u>Ouvrages sans référence BSS</u> : des numéros BSS devront être créés par le BRGM pour référencer les ouvrages identifiés sur le terrain et non-référencés dans la BSS. À ce titre, un travail important de recollement entre la BSS et les ouvrages identifiés sur le terrain est actuellement réalisé par GÉauPole, afin d'éviter tout « référencement en double ». <p>1.2. Campagne de reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs puits identifiés pendant la campagne de reconnaissance présentent des irrégularités (pas de capot de protection, etc.), voire des dangers (puits grand ouvert en plein champ). Il est demandé aux intervenants de GÉauPole, si cela est possible, d'indiquer ces irrégularités <u>de manière orale et informelle</u> aux propriétaires. Cela suppose toutefois que le propriétaire soit identifié et présent, et qu'il soit réceptif à ces conseils. Précisons toutefois qu'aucun rapport de non-conformité ou autre document à portée réglementaire ne sera édité par GÉauPole et/ou transmis aux services de Police de l'Eau. • De nombreux propriétaires d'ouvrage craignent que les informations recueillies au droit de leurs ouvrage soient transmises aux services de Police de l'Eau (notamment au droit des ouvrages non déclarés ou non référencés dans la BSS par exemple). Il est rappelé que ce n'est pas l'objectif de la mission de GÉauPole et que si les ouvrages ne sont pas déclarés, les intervenants de GÉauPole recommandent <u>par oral</u> aux propriétaires de le faire. 	<p>GÉauPole</p> <p>GÉauPole</p> <p>ASRL</p> <p>BRGM / GÉauPole</p> <p>GÉauPole</p> <p>GÉauPole</p>





<ul style="list-style-type: none">• De nombreux propriétaires se montrent méfiants lors des visites des intervenants GÉauPole. Ces réactions sont compréhensibles, et après explication, la majorité des propriétaires nous laissent accéder aux ouvrages situés sur leurs propriétés. Sur les 1 000 ouvrages reconnus, près de 10 propriétaires nous ont refusé l'accès (de manière plus ou moins courtoise). La consigne donnée actuellement aux intervenants est de ne pas insister. Toutefois, il pourra s'avérer nécessaire de revenir sur ces ouvrages (manque d'ouvrages sur une maille par exemple) et de devoir convaincre ces propriétaires (pépiniéristes notamment). Une assistance des mairies pourrait éventuellement être demandée s'il s'avérait nécessaire de devoir convaincre un propriétaire, sur la base de l'Arrêté Préfectoral. Précisons toutefois que l'accueil est globalement « bon », voire « très bon ».• Les véhicules utilisés par les intervenants de terrain ne portent pas de mention du nom de la société. Il est indiqué à GÉauPole que ceci peut être mal interprété par certains riverains (véhicules de reconnaissance avant vols notamment). Afin d'éviter toute méprise, la mairie et la police municipale / gendarmerie sont prévenues avant toute intervention sur une commune, et les intervenants portent des gilets de haute visibilité (jaune ou orange fluorescent). L'accueil reste généralement « bon » à « très bon » après discussion avec les propriétaires présents (présentation de la mission, des tâches à effectuer, etc.).	<p>GÉauPole / Mairies concernées (si nécessaire)</p> <p>GÉauPole</p>
<p>2) À propos de l'Étape 2 – Réalisation des campagnes</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour la préparation des campagnes de mesures, il est demandé à GÉauPole de consulter la météo sur 15 jours, et de prévenir l'Établissement Public Loire (notamment pour anticiper les éventuels lâchers de barrages). L'objectif est de travailler sur une période sans évolution piézométrique majeure. L'utilisation des données des cinq piézomètres situés sur la commune d'ORLÉANS et suivis par le BRGM permettra d'évaluer les variations piézométriques ayant eu lieu au cours des campagnes.• La campagne « basses eaux » étant décalée à 2017, il vaudrait mieux que celle-ci soit réalisée fin septembre / début octobre, afin d'éviter les périodes de prélèvements agricoles importants.	<p>GÉauPole / EPL / BRGM</p> <p>GÉauPole</p>
<p>3) À propos de l'Étape 3 – Réalisation des cartes, rapports de campagne et d'étude</p> <ul style="list-style-type: none">• Sans objet	





III. DOCUMENTS ET INFORMATIONS REMIS OU À REMETTRE	Actions
<p>1) Documents remis en séance</p> <ul style="list-style-type: none">• Documents transmis par GÉauPole (pour information) :<ul style="list-style-type: none">◦ un exemple de fiche de visite de puits complétée,◦ un exemple de courrier déposé aux propriétaires absents <p>2) Documents et informations à récupérer</p> <ul style="list-style-type: none">• Liste des forages domestiques de la ville d'ORLÉANS à récupérer auprès de la Mairie (M. PARÉ).• Informations à propos des échelles limnimétriques suivies par la DREAL à récupérer par GÉauPole auprès de M. GILLOUX.• Reconnaissance des différentes échelles du cours d'eau du Loiret (pas forcément référencées dans la BSS) à planifier avec M. THAUVIN courant décembre 2016	Sans objet Mairie d'Orléans GÉauPole / DREAL GÉauPole / ASRL

IV. PLANNING	Actions
<p>Poursuite des prestations de l'étude par le bureau d'études GÉauPole :</p> <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des ouvrages identifiés.• Transmission de la liste des ouvrages à utiliser au COPIL (pour validation) prévue pour décembre 2016. <p><u>Une réunion sera planifiée suite à cette transmission et à l'analyse des éléments par le COPIL. Il est pour le moment proposé de réaliser cette réunion début janvier 2017.</u></p> <p>Cette réunion permettra de faire un point d'étape sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• la liste des ouvrages proposée par GÉauPole ;• l'avancée de GÉauPole sur la mission.	GÉauPole L'ensemble des intervenants

Compte rendu de réunion dressé par Johan HOAREAU (GÉauPole)

